

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 59602 B1** (51) Cl. internationale : **A61J 1/06; B65D 1/02; B65D 55/16; B65D 35/42; B65D 47/10; B65D 1/09**
- (43) Date de publication : **31.10.2024**

-
- (21) N° Dépôt : **59602**
- (22) Date de Dépôt : **18.05.2021**
- (30) Données de Priorité : **18.05.2020 CH 5982020**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2021/063123 18.05.2021**
- (71) Demandeur(s) : **ALPLA Werke Alwin Lehner GmbH & Co. KG, Allmendstrasse 81 6971 Hard (AT)**
- (72) Inventeur(s) : **BOHLE, Thomas ; ZMÖLNIG, Christian ; SCHNETZER, Daniel**
- (74) Mandataire : **M. MEHDI SALMOUNI-ZERHOUNI**

(54) Titre : **RÉCIPIENT EN PLASTIQUE**

- (57) Abrégé : L'invention concerne un récipient en matière plastique (11) qui est soufflé dans un moule de soufflage, comportant un corps (13), sur lequel est disposée une ouverture (15), et une fermeture jetable (17), qui ferme l'ouverture (15) et qui est formée dans le moule de soufflage conjointement avec le corps (13). Une bande de maintien (19) dotée d'une première extrémité et d'une seconde extrémité (21, 23) est également formée dans le moule de soufflage conjointement avec le corps (13) et la fermeture jetable (17). La première extrémité (21) est fixée de façon permanente au corps (13), et la seconde extrémité (23) est fixée de façon permanente à la fermeture (17). Le corps (13), la fermeture jetable (17) et la bande de maintien (19) sont formés d'un seul tenant.

Revendications

1. Récipient en matière plastique (11) qui est soufflé dans un moule de soufflage qui présente
 - un corps (13) sur lequel une ouverture (15) est prévue,
 - un bouchon rotatif à poignée (17) qui ferme l'ouverture (15), qui a été formé dans le moule de soufflage ensemble avec le corps (13) et qui présente une portion capuchon (25),
qui est relié en une pièce à la portion (29) qui forme le bord de l'ouverture (15) et qui présente au niveau de la jonction une zone affaiblie qui est configurée comme un premier point destiné à la rupture (27) et à partir de laquelle une portion de préhension (31) fait saillie
cependant
 - qu'une bande de retenue (19) avec une première et une seconde extrémité (21, 23) est configurée dans le moule de soufflage ensemble avec le corps (13) et le bouchon rotatif à poignée (17) et la première extrémité (21) est reliée de manière inamovible au corps (13) et la seconde extrémité (23) est reliée de manière inamovible au bouchon rotatif à poignée (17), cependant que le corps (13), le bouchon rotatif à poignée (17) et la bande de retenue (19) sont en une pièce et
 - que la portion de préhension (31) présente un bord supérieur (33), un bord inférieur (35) et un premier bord et un second bord latéral (37, 39), cependant que les bords latéraux (37, 39) sont espacés du bord supérieur et du bord inférieur (33, 35),

caractérisé en ce

que la seconde extrémité (23) est reliée sur le bord supérieur (33) au bouchon rotatif à poignée (17).

2. Récipient en matière plastique selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** la bande de retenue (19) est constituée par la même matière que le bouchon rotatif à poignée (17) et le corps (13).

3. Récipient en matière plastique selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce que** la première extrémité (21) de la bande de retenue (19) est reliée directement au corps (13) en dessous du bord inférieur (35).

4. Récipient en matière plastique selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** la bande de retenue (19) s'étend le long d'un des bords latéraux (37, 39).

5. Récipient en matière plastique selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** la bande de retenue (19) est reliée avec un second point destiné à la rupture (41) à l'un des bords latéraux (37, 39).

6. Récipient en matière plastique selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce qu'un** élément de fermeture (43) fait saillie sur l'un des bords (33, 35, 37, 39) qui est sans la bande de retenue (19), élément de fermeture qui est configuré en une pièce avec le bouchon rotatif à poignée (17), qui est constitué par la même matière que les autres éléments du récipient et qui est configuré tel que l'ouverture (15) peut être fermée avec celui-ci.

7. Récipient en matière plastique selon la revendication 6, **caractérisé en ce que** l'élément de fermeture est un bouchon (43) qui peut être maintenu par force, par friction et/ou par complémentarité de formes sur la portion (29) qui forme le bord de l'ouverture (15).

8. Récipient en matière plastique selon la revendication 7, **caractérisé en ce que** le bouchon (43) est creux.

9. Récipient en matière plastique selon l'une des revendications 4 à 8, **caractérisé en ce qu'**une portion en forme de tube (45) qui est configurée à l'intérieur de la portion de préhension (31) s'étend entre la portion capuchon (25) et l'élément de fermeture (43).

10. Récipient en matière plastique selon la revendication 9, **caractérisé en ce que** le diamètre extérieur de la portion en forme de tube (45) est supérieur à l'épaisseur de la portion de préhension (31).

11. Récipient en matière plastique selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le récipient en matière plastique (11) est fabriqué en polyoléfines appropriées au moulage par soufflage, comme le polypropylène et le polyéthylène, et leurs dérivés et matières recyclées, le PET, le PET recyclé et des matières plastiques biosourcées, par exemple des succinates de polybutylène biosourcés.

12. Récipient en matière plastique selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le récipient en matière plastique est fabriqué par un procédé d'extrusion-soufflage et le bouchon rotatif à poignée (17) et la bande de retenue (19) sont moulés à partir d'une pastille qui se forme dans le moule de soufflage.